



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gestion

Question écrite n° 42779

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique sur les travaux effectués par la commission de récolement des dépôts d'oeuvres d'arts, dans son ministère. En effet, cette commission, initiée en 1996, vient de déposer un bilan qui laisse apparaître un nombre de disparition d'oeuvres d'arts d'environ 13 %. Il souhaite donc connaître les mesures qui vont être mises en place dans son ministère, pour tenter de réparer ce préjudice culturel.

Texte de la réponse

La secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique, placée sous l'autorité du Premier ministre ne dispose pas d'administration propre. S'agissant du patrimoine de son ministère, il dépend de la direction des services administratifs et financiers du Premier ministre, placée sous l'autorité du secrétaire général du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42779

Rubrique : État

Ministère interrogé : Prospective et économie numérique

Ministère attributaire : Prospective et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1729

Réponse publiée le : 23 novembre 2010, page 12956